

## Diététique Session 2022

<b>SOMMAIRE</b>	
<i>Vous trouverez ci-joint, sous forme d'annexe, les informations utiles à l'organisation des épreuves :</i>	
<b>ANNEXES</b>	
<b>Annexe 1</b>	<b>Certificat de stage</b>
<b>Annexe 2</b>	<b>Grille d'évaluation du stage de diététique thérapeutique</b>
Annexe 3	Consignes aux maîtres de stage pour l'évaluation du stage de diététique thérapeutique
Annexe 4	Grille de notation du stage de diététique thérapeutique
Annexe 5	Indicateurs d'évaluation des stages de diététique thérapeutique
<b>Annexe 6</b>	<b>Note relative à la présentation du mémoire</b>
Annexe 7	Grille d'évaluation de l'épreuve E4
Annexe 8	Fiche de synthèse de l'épreuve E4
Annexe 9	Grille d'évaluation de l'épreuve E5B
Annexe 10	Cahier des charges de l'épreuve E5B
<b>Annexe 11</b>	<b>Grille d'évaluation de l'engagement étudiant</b>
Annexe 12	Livret scolaire
<u>Envoi des annexes :</u> <b>Les annexes 1, 2 et 6 seront adressées A TOUS LES CANDIDATS dès réception de la présente circulaire.</b> Les annexes 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 12 sont à adresser aux établissements dès réception de la présente circulaire. Les annexes 9 et 10 relatives au contrôle en cours de formation, sont à adresser uniquement aux établissements habilités à mettre en œuvre ce contrôle en cours de formation dès réception de la présente circulaire.	

## ANNEXE 1 - BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR « DIÉTÉTIQUE » CERTIFICAT DE STAGE

**NOM** du candidat : .....

**PRÉNOM(S)** : .....

**DATE ET LIEU DE NAISSANCE** : .....

A effectué, conformément à la réglementation du Brevet de technicien supérieur DIÉTÉTIQUE (annexe 2 de l'Arrêté du 9 septembre 1997) un stage

**DUREE DU STAGE** .....

Dates de début et de fin de stage : Du ..... au .....

Représentant une **durée totale** de ..... nombre de semaines / de mois (rayer la mention inutile).

La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits et congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L. 124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.

**NOM de l'ENTREPRISE** : .....

**ADRESSE** : .....

**TÉLÉPHONE** : .....

**SERVICE** (s'il y a lieu) : .....

**RESPONSABLE du STAGIAIRE** : .....

L'**attestation de stage** est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à la retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants **dont le stage a été gratifié** la possibilité de faire valider celui-ci dans la **limite de deux trimestres**, sous réserve du **versement d'une cotisation**. La **demande est à faire par l'étudiant dans les deux années** suivant la fin du stage et sur **présentation obligatoire de l'attestation de stage** mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L351-17 / code de l'éducation art. D. 124-9).

**FAIT À** .....**LE**

Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil

Ce stage a eu lieu dans le cadre des :

1. Stages de restauration collective de 1<sup>ère</sup> année (1)
2. Stages de diététique thérapeutique de 2<sup>ème</sup> année (1)
3. Stages à option (1)

(1) rayer obligatoirement 2 des 3 possibilités.

Le .....

Cachet de l'entreprise

Signature du responsable de stage

NB : Ce certificat doit être obligatoirement rempli par le responsable de stage

## Annexe 2 : Grille d'évaluation du stage de diététique thérapeutique

Evaluation stage de diététique thérapeutique				
Nom et prénom du stagiaire : .....				
Structure de stage : .....				
Dates de stage : ..... au ..... soit ..... semaines.				
Compétences professionnelles	Evaluation			
	NE	NA	ECA	A
<b>Savoir-faire /8</b>				
Réaliser et analyser un recueil de données				
Réaliser un bilan diététique (évaluer les consommations et estimer les besoins)				
Formuler un diagnostic diététique (selon PES)				
Mettre en place des actions diététiques (plan de soin et suivi)				
Participer à l'éducation nutritionnelle des patients en individuel et/ou en séances collectives ; utiliser un vocabulaire adapté				
Savoir mettre en œuvre des transmissions orales / écrites aux autres professionnels de santé				
Maîtriser l'utilisation de logiciels professionnels				
Remettre et expliquer des conseils de sortie personnalisés				
<b>Savoirs = Maîtriser les connaissances relatives /6</b>				
Aux pathologies couramment rencontrées (dénutrition, diabète, pathologies digestives, IRC, MCV...)				
Aux alimentations adaptées (textures, enrichie, pauvres en fibres, contrôlée en sel...)				
Aux besoins spécifiques d'un individu				
Aux aliments courants (taille des portions, apports nutritionnels des aliments, fabrication)				
<b>Savoir être /6</b>				
Adopter une posture professionnelle				
Avoir une tenue vestimentaire et une attitude adaptée au secteur professionnel				
Faire preuve de qualités relationnelles et d'un positionnement adapté <b>avec les différents professionnels</b> , dans le respect du secret professionnel				
Faire preuve de qualités relationnelles et d'un positionnement adapté <b>avec les patients</b> , dans le respect du secret professionnel				
Faire preuve de curiosité (questions, recherches) et avoir le sens de l'initiative				
Avoir intégré le fonctionnement de la structure d'accueil				
Faire preuve d'efficacité et d'organisation dans le travail				
Etre capable de d'auto évaluer et se remettre en question				
<b>NOTE D'EVALUATION DE STAGE :</b>	<b>/20</b>			
<b>APPRECIATION GENERALE :</b>   				
<b>Nom et fonction du maître de stage :</b> ..... Date et signature :			<b>Cachet de l'établissement :</b>	

NE = Non évalué

NA = Non acquis : 0% note

ECA = En cours d'acquisition : 50%

A = Acquis : 100%

## ANNEXE 6

### BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR « DIÉTÉTIQUE »

#### NOTE AUX CANDIDATS RELATIVE A LA PRÉSENTATION MATERIELLE DU MÉMOIRE

**Cette note complète la définition de l'épreuve E4 – PRESENTATION ET SOUTENANCE DE MEMOIRE publiée en annexe V de l'arrêté du 9 septembre 1997.**

Par cette note, il est précisé aux candidats que **le mémoire** qui est **présenté** et soutenu lors de l'épreuve orale du BTS Diététique, **doit impérativement répondre à un cahier des charges** qui concerne :

- son contenu, précisé dans la définition de l'épreuve,
- sa présentation matérielle précisée ci-dessous.

#### Volume du document :

• Suivant la définition de l'épreuve, le corps du mémoire n'excède en aucun cas 70 pages dactylographiées double interligne, police Times New Roman ou Arial de corps 12 pour le texte, avec des marges standard. Concernant les tableaux et schémas, on admettra une taille de caractères comprise entre 10 et 12 caractères par pouce (cpi – character per inch).

• Un effort de concision et de synthèse de la part des candidats qui présentent un rapport de 45 à 50 pages sera positivement apprécié par le jury. On rappelle cependant que les annexes n'excèdent en aucun cas 30 pages.

 Il est bien spécifié que cet effort de concision ne modifie en rien le contenu du rapport précisé dans l'arrêté du 9 septembre 1997 qui reste la référence dans ce domaine.

#### Pagination :

• Le sommaire doit mettre en évidence la pagination des différentes parties définies par le candidat.  
• La pagination doit commencer à la page du sommaire et concerne toute page écrite (y compris les indications bibliographiques, celles-ci ne se limitant pas obligatoirement à l'étude).

• Des feuilles vierges intercalaires (sans pagination) sont tolérées. Toutefois, dans une prise en compte du développement durable, le jury recommande une impression recto-verso.

• Il est admis que les annexes soient présentées soit après chaque partie définie par le candidat soit regroupées en fin de mémoire. En tout état de cause, la pagination doit permettre d'identifier clairement ces annexes et il est demandé aux candidats d'établir une double *pagination* :

- ◆ De 1 à 70 au maximum pour la partie principale.
- ◆ De A1 à A... au maximum pour la partie annexe.

#### Qualité du document :

• La référence aux annexes doit obligatoirement apparaître dans l'exposé principal du mémoire de manière précise (indication du numéro de l'annexe et de sa pagination). L'orthographe et la syntaxe sont correctes. Le candidat structure son mémoire de façon à **répondre au contenu réglementaire défini par l'arrêté**.

• Lisibilité des documents reproduits : les candidats veilleront à la qualité et, en particulier, à la lisibilité des documents reproduits. L'utilisation de documents « réduits » ne doit pas être un moyen d'augmenter le volume du mémoire. Le manque de lisibilité d'une annexe constitue une raison valable de ne pas tenir compte du document.

#### Indication des stages :

• Les candidats intégreront dans leur mémoire, en début des annexes, une copie des certificats de stage qu'ils ont effectués, sans que ces copies ne soient prises en compte dans le nombre total des annexes

• Quand il y a eu fractionnement d'un stage, les candidats veilleront à ce que les dates des périodes pendant lesquelles ce stage fractionné a été effectué apparaissent clairement (feuille insérée en annexe et paginée, si nécessaire).

Le mémoire est déposé en deux exemplaires ; le candidat n'indiquera sur le mémoire que ses : nom, prénom, date de naissance et les années de préparation à l'examen. **L'établissement de formation ne sera pas mentionné.**

## Annexe 11

### Session 2022 Épreuve facultative

Reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou

<b>CANDIDAT(E)</b>	<b>Nom et prénom :</b>	
	<b>N° de Candidat :</b>	
<b>Analyse de l'engagement associatif, social ou professionnel</b>		
<b>Organisation lieu de l'engagement :</b>		
<b>Activités réalisées :</b>		
<b>Questions posées :</b>		
<b>NOTE /20 :</b>	<input type="text"/>	
<b>Appréciation globale et Commentaires (justification de la note)</b>		
<b>MEMBRES DE LA COMMISSION :</b>	<b>Date :</b>	<b>Signatures</b>

professionnelle

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

	TI	I	S	TS
1 – Qualité de la présentation du contexte de l'engagement				
2 – Précision de la présentation des actions conduites dans le cadre de l'engagement				
3 – Réflexivité sur les acquis issus de cet engagement				
4 – Capacité à démontrer une persévérance, une capacité d'engagement				
5 – Capacité à faire preuve d'engagement vis-à-vis des autres (empathie, adaptabilité interculturelle, intelligence sociale, ...)				
6 – Capacité d'adaptation à des situations variées, à faire sens				
7 – Capacité à s'engager dans un collectif				
8 - Qualité de l'argumentation				
9 – Qualité de la communication écrite et orale				

## ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

<b>DEGRÉ DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES</b>			
<b>TI</b>	<b>I</b>	<b>S</b>	<b>TS</b>
<b>Subit</b>	<b>Exécute</b>	<b>Maîtrise</b>	<b>Est expert</b>
<b>1 - Qualité de la présentation du contexte de l'engagement</b>			
Présente une description succincte partielle ou non structurée	Présente une situation structurée mais sans analyse du rôle de l'organisation dans laquelle l'engagement est effectif	Analyse du contexte en présentant les principales caractéristiques et les missions	Est capable de transférer l'analyse du contexte à d'autres (entreprises, ...)
<b>2 – Précision de la présentation des actions conduites dans le cadre de l'engagement</b>			
Se limite à une activité très restreinte du processus et ne comprend pas les enjeux associés	Appréhende l'ensemble de l'activité, mais sans en comprendre réellement les enjeux associés	Porte un degré d'analyse sur les activités dans le cadre de son engagement en identifiant les contraintes et les enjeux	Présente une analyse des activités effectuées dans le cadre de son engagement en intégrant l'identification des contraintes, des enjeux et les limites des choix. Le candidat est en mesure de formuler des propositions argumentées d'amélioration face à des demandes
<b>3 – Réflexivité sur les acquis issus de cet engagement</b>			
Ne présente pas d'analyse et ne prend pas de distance par rapport aux activités réalisées.	Présente une analyse étroite, peu autonome et limitée à une série d'activités	Sait expliquer en quoi une activité réalisée dans le cadre de son engagement a permis la construction de compétences	Montre le lien entre les activités réalisées dans le cadre de son engagement et développement de ses compétences → Capacité à apprendre de son expérience à faire lien avec les activités du référentiel du diplôme
<b>4 – Capacité à démontrer une persévérance, une capacité d'engagement</b>			
Fait preuve de peu de persévérance, dans des activités peu complexes et routinières.	A su dépasser les difficultés rencontrées et les aléas.	A su dépasser les difficultés rencontrées dans des situations complexes ou déstabilisantes.	Propose des solutions pour améliorer des démarches. → capacité à résoudre des problèmes
<b>5 – Capacité à faire preuve d'engagement vis-à-vis des autres (empathie, adaptabilité interculturelle, intelligence sociale, ...)</b>			
Ne démontre pas un engagement dans des activités variées	Démontre une capacité à présenter les différences culturelles	Démontre une capacité à intégrer les différences culturelles dans ses principes d'action	Démontre une intelligence sociale
<b>6 – Capacité d'adaptation à des situations variées, à faire sens</b>			
Ne présente pas de capacité à prendre en compte ces aspects	Démontre une capacité d'adaptation face à des situations différentes	Sait expliquer en quoi une situation professionnelle a permis la construction de cette compétence	Montre le lien entre situations rencontrées et développement de ses compétences d'adaptabilité. Sait faire sens dans l'analyse de ces différentes activités
<b>7 - Capacité à s'engager dans un collectif</b>			
Ne démontre pas de capacité à s'engager dans un collectif	Démontre de capacités à interagir selon des procédures établies	Démontre une capacité à s'impliquer dans un collectif.	Démontre une capacité à trouver des modes d'action fondés sur un collectif. → Capacité à travailler en équipe
<b>8– Qualité de l'argumentation</b>			
N'argumente pas.	Reste sur les aspects descriptifs de ses travaux	Limite son argumentation aux travaux prescrits	Sait mobiliser les arguments de référence (contraintes, ressources, techniques usuelles, méthodes, ...)
<b>9 – Qualité de la communication écrite et orale</b>			
Ne communique pas	Fait un compte rendu partiel	Explique et fait comprendre	Fait adhérer par des qualités de conviction